

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 19 juillet 2024

Le Département de Vaucluse développe la pratique de l'escalade



Le Vaucluse est particulièrement connu à travers le monde par les pratiquants d'escalade pour le cadre et la qualité de ses sites. C'est pourquoi le Département souhaite développer cette activité en accompagnant davantage les acteurs et structures concernés.

En s'appuyant sur une commission partenariale qu'il anime et le Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) des sports de pleine nature, le Département de Vaucluse souhaite pérenniser et qualifier les nombreux sites d'escalade, en assurant la sécurisation et le partage des activités, allié au respect de l'environnement.

Les sites de Buoux et Saint-Léger-du-Ventoux représentent bien cette dynamique. Le site de Buoux compte près de 800 voies et est aujourd'hui réputé mondialement, depuis le boom de l'escalade sportive

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 19 juillet 2024

dans les années 80. Tout comme le site de Saint-Léger-du-Ventoux, qui est composé de près de 600 voies, où l'une des plus grosses performances mondiales féminines a été réalisée en 2022. Pour ce dernier, le Département a financé des panneaux d'information et de sensibilisation dans le cadre de la structuration de l'accueil.

Via le Centre Départemental de Plein Air et de Loisirs, le Département propose des activités d'escalade assurées par une équipe d'éducateurs sportifs diplômés à Pernes-les-Fontaines et Sault. En 2023, 1 077 personnes ont pu prendre de la hauteur en toute sécurité, s'initier aux différentes techniques d'escalade ou se perfectionner grâce à cette équipe d'éducateurs sportifs.

Des aides pour les structures

Les nombreux sites d'escalade en Vaucluse sont fréquentés toute l'année, notamment aux intersaisons. Ils participent ainsi au fonctionnement de l'économie locale et à l'attractivité touristique du territoire. C'est pourquoi le Département souhaite développer l'activité en proposant des aides aux structures qui encadrent la pratique de l'escalade et aux collectivités.

En 2024, le Département a subventionné des clubs, des associations, mais aussi des communes pour les aider à améliorer l'encadrement de la pratique de l'escalade :

- Subvention au Comité Départemental des Clubs Alpins Français de Vaucluse pour la mise en œuvre
- de son programme d'activités et l'achat de matériels : 2 150€
- Subvention au club d'escalade Sensabloc à Carpentras pour l'achat de matériels : 750€
- Subvention à l'association Aptitudes pour l'événement Escala Buoux : 2 500€
- Subvention à la Ville d'Entrechaux pour la conception et l'installation de panneaux signalétiques sur le site des Trois rivières : 3 370€
- Subvention à la Ville d'Oppède pour la conception et l'installation de panneaux signalétiques sur son site d'escalade : 8 645€
- Subvention au Club Alpin Français Avignon et Vaucluse pour l'entretien et l'équipement des voies d'escalade des Dentelles de Montmirail : 1 500€